



Mamodtaky Mamod Abasse Moustafa Ameralli Radjan

## Rappels à propos de Mamodtaky Mamod Abasse



**Le 22 avril 2001**, à Fenoarivo, banlieue d'Antananarivo sur la RN1, trois individus munis d'armes lourdes tirent sur plusieurs personnes. 5 personnes -dont 2 adolescents- sont tuées et 4 autres sont grièvement blessées. Les victimes font partie de la famille Remtoula, membre de la communauté indo-pakistanaise à Madagascar, toutes de nationalité française. Dont Anita Remtoula, propre épouse de Mamodtaky. Il semblerait que cet assassinat de masse s'est basé sur «*des différends conjugaux*»... Parti en cavale à La Réunion, Mamodtaky revient à Madagascar en octobre 2002. Pourquoi ? Suite aux aveux de son beau-frère, Khizar Abbas Khan, la justice malagasy fait bénéficier Mamodtaky d'un non-lieu. Seulement, il est immédiatement expulsé de la Grande île.

Mamodtaky disparaît alors des radars et, un an après, en octobre 2003, Anita, son épouse rescapée de la tuerie de Fenoarivo, porte plainte auprès de la justice française. L'enquête est reprise. Grosse surprise en novembre 2004 : Khizar Abbas Khan, le beau-frère -qui avait été déclaré mort dans une prison de Madagascar- est arrêté en région parisienne ! Ramené à La Réunion, il y est mis examen et incarcéré pour faux témoignage et complicité de meurtre.

Et Mamodtaky, diriez-vous ? En fait, depuis tout ce temps, il vivait clandestinement à Madagascar et ne sera découvert qu'en avril 2005. 3 mois après, il est extradé en France, transféré à La Réunion, y est mis en examen puis est écroué.

Après tout un micmac qui pue la corruption (cherchez et vous trouverez sur Google), Mamodtaky est à nouveau arrêté le 15 septembre 2009, à... Madagascar. Eh oui. En mars 2010, il est de nouveau extradé en France où il est condamné à la prison à vie par la cour d'assises de Paris. Mais, le 15 février 2013, il passe devant la cour d'assises du Val de Marne, cette fois-ci, où sa condamnation à vie se mue en 28 ans de prison dont 15 ans avec sûreté.

Paris, 30/03/2017. Les aveux de Mamodtaky Abbas (cinq meurtres à Fenoarivo-Madagascar).

Publié le 31 mars 2017 par Mouvement des Citoyens Malgaches de Paris

Tuerie de Fenoarivo: Mamod Abbas Mamodtaky passe aux aveux.



Condamné à 28 années de réclusion criminelle pour la tuerie de Fenoarivo le 22 avril 2001 à Madagascar, Mamod Abbas Mamodtaky a reconnu hier devant la Chambre de l'application des peines à Paris être l'auteur de ce crime, nous apprend ce vendredi Le Journal de l'île.

Dernier coup de théâtre : **le 30 mars 2017**, devant la Chambre d'application des peines de Paris, Mamodtaky avoue -enfin- avoir été le commanditaire de cet horrible assassinat collectif des membres de la famille de son épouse. Machiavélique jusqu'au bout, il espère une réduction de sa peine.

Et la grande question est : qu'en est-il exactement et où est Mamodtaky en ce mois de novembre 2023, 10 ans après le verdict de la cour d'assises du Val de Marne, en France ? Car s'il ne va pas jusqu'au bout de sa peine méritée, il reste toujours un danger pour la société.

# Moustafa Ameralli Radjan. Le balafre, en cavale à La Réunion, suivra-il les traces de Mamodtaky?

Mardi, 07 Novembre 2023 10:49 - Mis à jour Mardi, 07 Novembre 2023 12:12

L'ancienne épouse de Mamod Abbass Mamodtaky, Anita Remtoul, s'est exprimée au micro d'Antenne Réunion après la révélation de ces aveux.

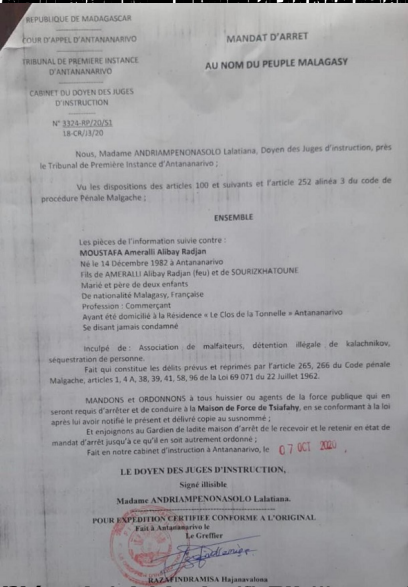
« Je ne m'y attendais plus parce que c'est un être cruel et sinistre. Quand j'ai appris ses aveux, j'ai dit merci à la justice divine et à la justice française. C'est un grand soulagement pour ma famille et moi. »

« Avec lui, on peut s'attendre à tout. S'il a avoué ses crimes, c'est certainement pour avoir une libération rapide. Enfin, il a avoué. Il cache bien son jeu, mais il a toujours quelque chose derrière la tête. »

« Il a détruit ma vie. Pendant 7 ans, j'ai souffert un martyr. Ça fait 17 ans que j'ai pas vu



ne rapatrié qu'un an après et qu'il a été obligé d'impri...



de l'Etat de Madagascar, le 18/09/2023, à l'adresse suivante: 07 001 200



**QUELQUES UNES DES VICTIMES DE KIDNAPPING A MADAGASCAR EN 2017-2018**  
Dans dix-neuf cas de rapt pour l'année 2018, vingt-deux personnes ont été enlevées puis libérées contre rançon. Un nombre triplé par rapport à celui de 2017. Il y a un an aujourd'hui, jour pour jour, un jeune garçon de 14 ans, fils d'un grand opérateur malgache bien connu dans une entreprise de presse, a été libéré. L'année 2018 a été particulièrement agitée en matière de kidnapping. Ces actes criminels n'étaient seulement pas dirigés vers les Français d'origine indienne, mais également vers tous les résidents de Madagascar. D'après les chiffres recueillis auprès du collectif des Français d'origine indienne de Madagascar (CFOMI), vingt-deux personnes ont vécu et souffert des actes perpétrés par un réseau mafieux, cette année. La liste noire est longue: John Raza, Nathan Andriantokiana, Kaïdès, Akyl Cassam Chenal, Navage Velidze, Rishi Chandarana, Nizar Pirbay, Moustafa Hirdjee, Sabira Vazram, Mouna Hirdjee, Abdou Aziz Mansour, les quatre salariés de la société Kraomita Malagasy, Sabir Molou, Rahima, Riaz Hassim, Arman Kamis, Nassir Siyee, Malik Karmaly et Sofiane Omrani. Cette triste litanie prouve que le rapt ne concerne pas uniquement la communauté indienne, mais est bel et bien l'affaire de tous. Les enlèvements, sauf Arman Kamis, directeur général de la société de transport Trans Fly Express, à Toamasina, libéré sur intervention militaire musclée, ont tous été relâchés après rançon. Le montant des sommes réclamées n'a pas été et ne sera jamais révélé depuis l'apparition des kidnappings dans le pays. Des vies humaines sont maintenant monnayables.

des

# Rapt d'Anil Karim - Moustafa et Dilavarhoussen condamnés

Hajatiana Léonard - Publié le Jeudi 4 novembre 2021

**L'Expres**  
DE MADAGA



Présents au procès, neuf accusés du rapt d'Anil Karim ont été condamnés par la cour criminelle. Moustafa Radjan et Dilavarhoussen écopent de vingt ans de travaux forcés. Dénouement de l'enlèvement d'Anil Mamod Karim, propriétaire de la pharmacie Sophasu qui avait été enlevé en 2020, à Ambatobe. Ses ravisseurs ont été jugés à la cour criminelle, à Anosy, hier.

~~Publié le 04/11/2021 à 10h00. Dernière mise à jour le 04/11/2021 à 10h00. L'Expres est un journal en ligne qui propose des actualités, des analyses et des opinions sur la politique, l'économie, la culture et le sport à Madagascar.~~



Photo prise à partir d'une fenêtre de la villa Pradon

Une semaine après la libération de John Razaly (enlevé le 20 décembre 2017 à Ankorondrano), c'est Kalidas (Kantial R.), homme assez âgé dont le nom est synonyme de bijouterie qui a été enlevé le 17 janvier 2018 par quatre motards dont deux armés de kalachnikov ou AK 47. Ce rapt a eu lieu en début de soirée, juste en face de l'immeuble dénommé Villa Pradon, sis à Antanimena. Pris dans un embouteillage, Kalidas a été littéralement extirpé de sa voiture par l'un des individus qui, auparavant, avait fracassé la vitre de la portière avant avec la crosse de son arme de guerre. Cela s'est passé tellement vite que les gardes



Moustafa Radjan